

PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU 9 JUIN 2022

Présidence : M. Nicolas Bersier, Président

1 – Appel

22 conseillères et conseillers sont présents, 3 se sont excusés. Les 5 membres de la Municipalité sont présents.

Le Président lit 3 lettres de démissions de MM. Sylvain Favre, Alexandre Tharin et Cyril Magnenat. Vu le court délai entre l'arrivée de ces courriers et la séance de ce soir, les suppléants seront assermentés à la prochaine séance.

2 – Adoption de l'ordre du jour de la séance

L'ordre du jour est accepté tel que présenté à l'unanimité.

3 – Adoption du précédent procès-verbal

Le procès-verbal de la séance du 9 décembre 2021 a été envoyé aux conseillères et conseillers. Ne faisant l'objet d'aucune remarque, ce dernier est accepté à l'unanimité.

4 – Préavis et rapport de la Commission de Gestion chargée de l'étude du préavis 2022-01 relatif aux « Comptes et à la gestion 2021 »

Le préavis a été transmis aux Conseillers et ne sera pas relu. M. D. Moffrand demande si l'achat du mobilier des chambres de l'Hôtel des Trois Cœurs a été répercuté sur le loyer. Mme C. Paccaud répond que non.

Mme M. Reymond Chenuz demande pourquoi les frais de déneigement ont-ils sensiblement augmenté ? MM. D. Perotti et C. Languetin répondent qu'il est toujours dur de prévoir d'un hiver à l'autre. De plus, même s'il n'y a pas de neige les frais peuvent être élevés à cause du salage.

M. N. Languetin lit le rapport de la Commission de gestion.

La parole n'étant plus demandée, les conclusions, soit :

- **D'accepter** le bénéfice de l'exercice 2021 de CHF 58'538.82
- **D'accepter** la gestion de l'exercice 2021
- **De décharger** la commission de gestion de son mandat et le boursier

sont acceptées à l'unanimité.

5 – Communications de la Municipalité et divers

M. Danilo Perotti, informe que l'arrêt de bus de Nidau est réparé. Les frais pour la déchetterie subissent une augmentation au niveau des frais de transport, hausse du carburant.

M. D. Perotti a été nommé au Conseil d'Administration de Valorsa SA.

Le monument du souvenir au cimetière est en fonction.

La signalisation aux abords du Collège va se faire en juillet prochain.

La proposition transmise à la Municipalité de faire des bancs-autostop à Vaulion et dans la région a été transmise à la Covano (Communauté de communes du Vallon du Nozon).

Les essais de modération de trafic seront enlevés fin juin et les résultats de ces essais seront analysés par la Municipalité. Dans un premier constat, il en ressort que certains modérateurs sont efficaces et d'autres non.

Mmes S. Roch, M. Reymond Chenuz et MM. Ph. Bally et F. Pythoud interviennent en proposant des feux arrêtant le trafic lors de dépassement de la vitesse, des passages piétons, des traces de pas peintes sur la

chaussée, demande d'analyses de vitesse avec et sans modérateur, installation d'abri-bus.

M. N. Languetin a pu constater que certains modérateurs, selon lui, augmentent la vitesse des usagers.

M. D. Perotti informe que toutes les remarques faites ce soir ainsi que les courriers reçus seront pris en compte. La Municipalité a maintenant toutes les cartes en main pour décider ce qui sera mis en place dans notre village.

Mme Caroline Paccaud informe qu'il y a eu des travaux à l'Hôtel des Trois Cœurs, lors du changement de tenancier, pour mettre aux normes d'hygiène certains endroits. Le changement du système de clé sur les bâtiments communaux est en route, l'Hôtel, le refuge et la cantine sont opérationnels, va suivre la Maison de commune.

M. Claude Goy donne des nouvelles sur les alpages, à savoir :

- Sagnette-Maisons-Doubles, adduction d'eau et d'électricité, dossier terminé. Les coûts se sont élevés à CHF 269'000.00 moins les subventions de CHF 180'000.00. Coûts réels pour la Commune de CHF 89'000.00
- Dent-de-Vaulion, les travaux de rénovation ont débuté le 19 avril. Le toit de la partie ancienne écurie va être refait à neuf, ce qui n'était pas prévu. Il y aura également des plus-values d'environ 10% suite à la conjoncture actuelle. Mais l'excellente nouvelle est que nous allons toucher environ 50% du coût initial d'investissement en subvention à fonds perdus grâce au PDRA. Nous pouvons donc voir l'aspect financier sereinement.

Concernant la forêt, M. Grégory Gabriel, garde forestier a quitté notre Groupement forestier au 31.05.2022. Dès le 1^{er} juillet 2022, M. Nicolas Allamand lui succèdera. Au niveau coupe de bois, moins de coupes prévues en 2022.

M. D. Moffrand trouve très navrant qu'aucun état des lieux n'ait été fait en fin de saison dernière à la Dent-de-Vaulion car le chalet a été laissé dans un piteux état. M. C. Goy répond en effet que c'est une erreur et que les conséquences en ont été tirées ce printemps.

M. D. Guignard demande si le bois utilisé pour la rénovation de la Dent-de-Vaulion sera du bois de la Commune ? M. C. Goy répond que la charpente a changé n'était initialement pas prévue donc difficile au dernier moment de prendre du bois de la Commune mais du bois de la région sera utilisé, c'est en effet prévu.

M. D. Guignard a relevé que de nouvelles essences d'arbres sont plantées sur notre commune et regrette l'abandon de l'épicéa. M. C. Goy répond que les professionnels de la forêt essaient d'anticiper le réchauffement climatique avec la plantation de nouvelles essences mais l'épicéa n'est pas abandonné.

Mme M. Reymond Chenuz demande si les travaux de la Dent-de-Vaulion suivent le calendrier prévu. M. C. Goy répond que pour l'instant pas de retard, les commandes de matériaux avaient été anticipées donc tout roule.

M. Bernard Martignier répond, tout d'abord, à une question restée en suspens. Les taxes encaissées lors des travaux de séparatif couvrent le 11,5% des travaux de canalisations et le 9,5% de tous les travaux.

Une campagne de recherche de fuite a été effectuée ce printemps et relève une dizaine de fuites dont 5 importantes sur le réseau non refait. Ces fuites font que la moitié de l'eau pompée au puits du Nozenet part dans la nature.

Le doublage des pompes du puits du Nozenet est toujours à l'étude, M. B. Martignier reviendra devant le Conseil communal avec un préavis tout prochainement.

La step manque d'eau suite aux travaux d'assainissement, il y a donc des changements de gestion à apporté.

M. D. Guignard demande si la Municipalité prévoit de créer un chauffage à distance ? M. B. Martignier répond qu'il n'y rien de prévu de la part de la Commune.

M. Ph. Bally remarque que les finances communales n'ont pas incité dans le passé à faire ce genre d'investissement.

MM. C. Languetin et B. Martignier trouvent également dommage que cela n'ait pas été fait avant mais encore une fois c'est le porte-monnaie communal qui dicte beaucoup de chose. Cependant c'est toujours un projet qui pourra éventuellement voir le jour dans le futur.

M. Claude Languetin, Syndic félicite la société du Ski-Club pour son esprit patriotique et le coup de neuf fait à la croix fédérale.

L'ASCOVaBaNo est toujours en train d'étudier les projets pour un nouveau collège dans le Vallon du Nozon.

Mme V. Dupraz-Rutz souhaite solliciter le Conseil pour créer une commission pour étudier un livre-BD « Le

monde sans fin » de Jancovici-Blain, afin de comprendre comment en est-on arriver là sur la problématique du climat.

M. B. Martignier soutient cette demande. M. C. Languetin confirme que la Municipalité a décidé de se lancer dans la réalisation de son Plan énergie et climat communal (PECC). Mme V. Dupraz-Rutz salue cette décision mais l'étude de ce livre va aider les conseillers à comprendre pourquoi et comment on en est là, pour prendre conscience.

M. D. Guignard trouve l'idée bonne. Mme M. Reymond Chenuz demande se que le Canton met en place pour le climat. M. C. Languetin répond que c'est justement le PECC qui fera avancer les communes.

Les conseillères et conseillers nomment Mmes V. Dupraz-Rutz et M. Reymond Chenuz ainsi que MM. D. Guignard et F. Pythoud pour faire un retour à la prochaine séance de leurs travaux sur le livre susmentionné.

M. D. Moffrand demande si la Municipalité octroie un soutien-aide pour le Jardin d'enfants Imagine que sera repris en ao^'ut prochain par Mmes Carine Suter et Adeline Languetin ? M. C. Languetin répond que suite à la sollicitation des intéressées, la Municipalité a octroyé une aide pour le démarrage. M. N. Languetin précise, que son épouse et Mme Suter, ont également sollicités les communes du Vallon du Nozon.

Le Président, M. N. Bersier, lit la lettre de remerciement pour le don de fin d'année 2021 octroyer à Mme Anne Roch pour le Jardin d'enfants Imagine.

6 – Élections statutaires

Élection du Président

M. Nicolas Bersier se représente. Pas d'autre candidat. Est élu Président du Conseil communal, à l'unanimité, M. Nicolas Bersier.

Élection du Vice-Président

M. D. Perotti présente M. Michel Ortega. Pas d'autre candidat. Est élu Vice-Président du Conseil communal, à l'unanimité, M. Michel Ortega.

Élection des scrutateurs

M. N. Bersier propose que les vices-scrutateurs de l'année écoulée deviennent scrutateurs à leur tour. Pas d'autre candidature. Sont élus scrutateurs, à l'unanimité, Mme Magali Reymond Chenuz et M. Nicolas Languetin.

Élection des vices-scrutateurs

Mme V. Moriceau propose M. A. Magnenat. N'ayant pas d'autre proposition, Mme F. Fahrni se propose. Pas d'autre candidature. Sont élus vices-scrutateurs, à l'unanimité, Mme F. Fahrni et M. A. Magnenat.

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance, il est 21h40.

Le Président
N. Bersier



La Secrétaire
V. Meyer